

Vos questions / nos réponses

INHALATION D'AEROSOL ou EAU ECARLATE

Par [Profil supprimé](#) Postée le 17/01/2017 16:48

Je recherche des informations objectives sur les effets recherchés et les conséquences à court terme et long terme d'inhalation d'eau écarlate ou d'aerosol.

Si vous avez des liens de flys de prévention également je suis preneuse.

Merci.

Mise en ligne le 19/01/2017

Bonjour,

Vous souhaitez avoir des informations sur les effets recherchés et les conséquences à court terme et long terme d'inhalation d'eau écarlate ou d'aerosol.

Nous n'avons pas de flyers d'informations sur l'usage de ces produits. Toutefois, nous sommes en mesure de répondre à votre question.

L'eau écarlate et les aerosols font partie des solvants dont les effets sont variables en fonction des sujets et ressemblent à ceux produits par d'alcool.

Lors d'une prise, on retrouve différents effets dont une phase euphorique, une phase inconstante, de perturbations sensorielles allant parfois jusqu'à des distorsions visuelles presque similaires à des hallucinations et une phase de sédation se traduisant par une certaine ébriété (démarche chancelante), un état de somnolence et de sommeil, surtout après des cycles répétés d'inhalation. Il est toutefois rare qu'un coma s'installe, parce que l'utilisateur devenu somnolent cesse de s'exposer à la substance inhalée avant d'en absorber de trop fortes doses.

Parmi les effets à court terme, retrouve fréquemment des nausées et vomissements, une irritation nasale, une irritation oculaire, des larmoiements, des vertiges, des troubles d'élocution, des rougeurs autour de la bouche, une somnolence et des maux de tête.

Les études sur les risques des usages détournés des solvants sont peu documentées. Toutefois, leur inhalation est susceptible de provoquer des complications médicales liées aux éléments chimiques contenus dans chaque produit. Ces risques, même s'ils peuvent être immédiats, se rencontrent le plus souvent lors d'expositions chroniques : asphyxie avec dépression respiratoire, suffocation, arrêt cardiaque, coma, arythmie cardiaque, œdème cérébral, complications neurologiques, néphrologiques, pulmonaires, cardiaques, hématologiques, ORL, hépatiques.

On constate aussi un risque de dépendance aux produits qui se manifestent, à l'arrêt de l'usage de solvants, chez l'usager chronique, par une dysphorie, de l'agressivité, des céphalées, de la fatigue, une perte d'appétit, des nausées, des vomissements, des tremblements, des crampes abdominales et des contractions musculaires.

Les personnes consommant ce type de substances ont la possibilité d'être prise en charge dans des CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement, de Prévention en Addictologie). Ce sont des structures spécialisées où exercent des médecins, psychologues, psychiatres, Les usagers et leur entourage peuvent y être reçus en fonction de leurs demandes. Les consultations sont gratuites et confidentielles. Ces CSAPA peuvent, au cas par cas, orienter vers des cures de sevrage en milieu hospitalier.

Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à nous contacter soit par téléphone au 0800231313 tous les jours de 8h à 14h ou par Chat via notre site internet, tous les jours de 14h à 2h.

Cordialement
